

(Traduction)

V

L'Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

AMBASSADE DU CANADA

Washington (D.C.) le 9 mars 1965

N° 98

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 9 mars 1965 dont le texte suit:

«J'ai l'honneur de me référer à l'Accord entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant les produits de l'industrie automobile, signé le 16 janvier 1965.

Aux yeux de mon Gouvernement, il est entendu que les tracteurs automobiles sont compris parmi les articles auxquels nos deux Gouvernements accordent l'entrée en franchise de douane aux termes de l'article II et des Annexes de l'Accord.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir, au nom du Gouvernement canadien, confirmer ce qui précède.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances réitérées de ma très haute considération.»

J'ai aussi l'honneur de vous donner, au nom du Gouvernement canadien, la confirmation demandée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances réitérées de ma très haute considération.

C. S. A. RITCHIE

Son Excellence
Monsieur Dean Rusk
Secrétaire d'État
Washington (D.C.)